



مدرسة علوم الإعلام
ⵜⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⵜ | ⵎⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵏⵜ
Ecole des Sciences de l'Information
ISCHOOL.MA

**GUIDE DU STAGE ET DU PROJET DE
FIN D'ETUDES DE 4^{ème} Année
Cycle des Informatistes**

2012 - 2013

INTRODUCTION

Les derniers mois de la formation de la 4^{ème} année du cycle des informaticiens sont consacrés à temps plein au stage pratique obligatoire et au projet de fin d'études (PFE) réalisé individuellement ou en binôme sous la direction d'un tuteur du centre de stage (administration, bibliothèque, entreprise ou toute organisation à but lucratif ou non lucratif, etc.) et d'un professeur de l'Ecole nommément désigné.

L'étudiant mis en situation réelle doit faire preuve d'esprit d'autonomie, d'initiative et être en mesure de mettre en pratique des connaissances acquises à l'Ecole pour la résolution d'une problématique dans le cadre d'un projet.

Le futur informaticien peut travailler sur les axes suivants : la gestion des bibliothèques, l'organisation et la gestion des archives et du records management, les systèmes d'information, la gestion de la connaissance et du savoir, la conception des sites web, le développement des contenus, la veille stratégique, etc.

1 / OBJECTIFS DU STAGE POUR L'ETUDIANT

► Objectifs pédagogiques :

- permettre à l'étudiant de mettre en pratique, d'approfondir et de valoriser les connaissances acquises durant les quatre années de formation au cycle des informaticiens (apprendre à apprendre, apprendre à faire un travail, à concevoir des projets et à exécuter avec succès des tâches précises) ;
- développer des capacités d'adaptation, de communication, de coordination, d'analyse et de synthèse ;
- acquérir le sens des relations publiques ;
- apprendre à résoudre un problème technique ponctuel ou de gestion au sein du lieu de stage.

► Objectifs professionnels :

- bien se positionner professionnellement et accroître ses possibilités d'insertion en tant que futur informaticien par un rapprochement avec le personnel de terrain ;
- être confronté à des situations réelles de gestion dans les lieux de stage

► Objectifs personnels :

- découvrir le monde professionnel ;
- apprendre à s'insérer dans un environnement professionnel (relations humaines, organisation du travail, gestion du temps, travail en équipe, etc.).

2 / OBJECTIFS DU STAGE POUR L'ORGANISME D'ACCUEIL

- s'initier à réaliser des tâches, une action ou une mission définie en un temps donné ;
- trouver des compétences spécifiques et bénéficier de transferts de technologie et de savoir-faire ;
- se faire connaître et envisager des recrutements ;
- mieux connaître les formations et y participer.

3 / PERIODE ET DUREE DE STAGE

Ce stage qualifiant débutera le 1^{er} mars 2013 et prendra fin le 31 mai 2013.

4 / LIEU DE STAGE

Le stage se déroule dans une organisation publique ou entité semi-publique, entreprise privée, ou toute organisation à but lucratif ou non lucratif.

L'étudiant peut, en cas de non-adaptation prouvée à temps (maximum avant la fin de la deuxième semaine), changer de lieu

de stage. Cette possibilité est toutefois subordonnée à l'accord du service des stages de l'ESI et à l'avis de l'enseignant encadrant.

Dans ce cas, le stagiaire est invité à aviser, dès que possible, l'organisme d'accueil qu'il compte quitter par une lettre, expliquant les motifs du changement, adressée à son tuteur de stage. Une copie de ladite lettre doit être remise au Service des Stages et au professeur encadrant.

5 / MODALITES

L'étudiant devra participer activement à la recherche d'un lieu de stage qui correspond à ses centres d'intérêt.

Le choix du futur stagiaire portera nécessairement sur un organisme géré par un professionnel (voir pour complément d'information les listes disponibles au service des stages, et les bilans de stage déposés à la bibliothèque de l'ESI).

Le dépôt d'une demande, du CV ainsi que de la fiche de stage auprès de l'organisme d'accueil est la première étape à franchir.

Par la suite, et en cas d'avis favorable, l'étudiant est tenu de visiter le lieu de stage et de s'entretenir avec son futur tuteur afin de fixer les objectifs et les modalités du déroulement du stage. Le tuteur fournira à l'étudiant le planning des tâches à réaliser et le projet (PFE) à réaliser.

Une fois la fiche de stage signée, l'étudiant la déposera auprès de l'administration de l'ESI avec le planning des activités prévues par son tuteur.

6 / ENCADREMENT

1) Le suivi pédagogique est assuré par les professeurs sur place ou à distance.

Afin de garantir un bon encadrement, le nombre de PFE autorisé par enseignant ne doit pas dépasser 5. Dans le cas contraire, l'avis de la commission pédagogique est obligatoire.

2) L'encadrement sur place est assuré par un tuteur, notamment un professionnel du domaine, responsable de la structure d'accueil.

Le tuteur est la personne que le stagiaire peut et doit solliciter, notamment dans les moments clés de son stage. Il accompagne le stagiaire dans son travail durant toute la durée du stage jusqu'à la soutenance de son projet de fin d'études.

Le tuteur du stage est prié d'élaborer avec l'étudiant un *programme détaillé des activités de stage* (de préférence par semaine) présentant les tâches à effectuer, leur durée, et ce, dès la signature de *la fiche de stage*.

L'encadrant est également prié d'arrêter avec le stagiaire le thème du projet de fin d'études dans les délais précités.

Trois semaines après le début du stage, l'étudiant dépose en accord avec le tuteur et l'encadrant une proposition relative au projet de fin d'études spécifiant le problème à résoudre, les objectifs, la méthodologie envisagée et le plan de travail.

Le Planning des Activités, ainsi que le thème du PFE, seront remis à l'étudiant en même temps que *la fiche de stage* dûment signée par le tuteur.

7 / EVALUATION

Elle sera faite par le tuteur et l'encadrant de l'Ecole sur la base de la fiche d'évaluation préparée par le service de stage de l'ESI (voir document). Cette fiche d'évaluation sera remise par l'étudiant en même temps que le PFE à l'encadrant et au tuteur.

Dans le cas où le stage et le PFE ne seraient pas validés, l'encadrant précisera les aspects à revoir. Le stagiaire sera tenu de compléter le stage et/ou de corriger le PFE avant le dépôt de son rapport à l'école.

Le PFE remis aux responsables du stage fera l'objet d'une évaluation.

Une note entre 0 et 20 est attribuée à chaque PFE en fonction de sa qualité et de l'appréciation du tuteur et de l'encadrant, cette note sera prise en compte dans la moyenne générale avec un coefficient de 6. Une grille de répartition de cette note sera fournie au tuteur et à l'encadrant dans ce sens.

Le PFE, une fois validé par le tuteur et le professeur encadrant, devra être déposé auprès du Service des stages au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de Mai 2013.

8/ LE SERVICE DES STAGES DE L'ESI

Cette entité met à la disposition des étudiants toutes les offres de stage éventuelles qu'elle reçoit, ainsi que la liste des lieux de stage des années précédentes.

Les offres en question sont mises à jour par un affichage régulier à l'entrée de l'école.

En outre, ce service coordonne et centralise les tâches de suivi et d'évaluation du stage et du PFE.

9 / LE PROJET DE FIN D'ETUDES (PFE)

- 1) L'étudiant consacre la période du stage (1^{er} mars/fin mai) à la réalisation et la rédaction de son projet et le dépose en fin de stage.
- Le PFE est validé par l'encadrant et le tuteur, maximum trois semaines après le dépôt.
- La version définitive est déposée fin Mai.
- Les meilleurs PFE peuvent faire l'objet d'un résumé dans la revue de l'ESI en fascicule.
- Des prix pour les meilleurs travaux sont décernés aux étudiants, et ce, dans le cadre du :
 - Prix Marocain *pour le développement de la bibliothèque d'Al Qods et la préservation de la mémoire d'Al Qods acharif*;
 - Prix marocain de *la bibliothéconomie* ;
 - Prix marocain de *la veille stratégique et de l'intelligence compétitive* ;
 - Prix marocain de *l'innovation et du développement* ;

➤ Prix marocain de *l'archivistique et records management*;

2) La présentation matérielle du projet de fin d'études:

- le PFE peut être fait en binôme ;
- le PFE ne doit pas dépasser 50 à 60 pages pour le contenu et 10 pages pour les annexes ;
- le texte doit être présenté en noir et blanc (voir CFP...)
- La reliure n'est pas nécessaire pour un travail non achevé ;
- Une copie digitale en format PDF doit être déposée au Service des Stages qui la transmet à la BESI.

10 / LA RENCONTRE DURANT LE STAGE

- La rencontre obligatoire est prévue pour l'ensemble des étudiants, le 5 Avril 2013 à partir de 8H30, pour discuter de l'état d'avancement du stage et du PFE.

Cette rencontre se fixe 2 objectifs principaux :

- Vérifier la réalisation des objectifs du stage par rapport au planning des activités proposé par le tuteur du stage.
- Permettre aux stagiaires de débattre avec les enseignants des problématiques identifiées lors du stage et l'état d'avancement de leur PFE.